

Étude : Le titre-repas joue un rôle essentiel dans le pouvoir d'achat des Belges et sur l'économie de notre pays

- 1 Belge sur 2 attend ses titres-repas, chaque mois, avant de faire ses achats alimentaires
- Les titres-repas représentent jusqu'à 10% du chiffre d'affaires d'1 commerçant belge sur 3
- Plus de 80% des bénéficiaires, des employeurs et des commerçants sont satisfaits de ce dispositif et le recommandent
- Un Belge sur trois s'octroie une meilleure qualité alimentaire grâce au titre-repas.

Un Belge sur deux attend l'obtention de ses titres-repas avant de faire ses achats alimentaires. A l'heure de tirer les bilans annuels, c'est ce qui résulte d'une étude Listen commandée par l'association VIA et réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1.641 travailleurs bénéficiaires en Belgique. Les statistiques de l'association sectorielle des émetteurs de chèques le démontrent : « *Nous voyons que dès le premier week-end qui suit la recharge de leur carte, une grande part des titres-repas sont utilisés par nos bénéficiaires chez le boulanger, l'épicier, le boucher ou encore en grande surface* » déclare Olivier Bouquet, président de VIA, l'association des titres-repas. Ils sont plus de 50% à d'ailleurs utiliser l'ensemble de leurs titres-repas dans les deux premières semaines.

Le titre-repas indispensable pour le budget alimentaire de quatre Belges sur dix

Statbel démontre que la part du budget consacré à l'alimentaire diminue d'année en année. Elle était de 22% dans les années 1980 et a diminué jusqu'à 15% dans les années 2010. Le titre-repas permet d'enrayer ce phénomène. Selon l'étude Listen, les bénéficiaires le confirment : ils sont quatre sur dix à affirmer que le montant reçu en titres-repas est indispensable à leur budget alimentaire et important à leur équilibre budgétaire.

De plus, il joue également un rôle dans la qualité de l'alimentation des travailleurs bénéficiaires. Selon l'étude Listen, un Belge sur trois déclare s'octroyer une meilleure qualité alimentaire grâce aux titres-repas et 63% des employeurs s'accordent sur le fait qu'il s'agit d'un budget alimentaire important pour le travailleur.

Le titre-repas, un impact positif sur notre économie belge

Le titre-repas est un dispositif qui bénéficie largement à l'économie belge. Les titres-repas ne pouvant être dépensés qu'en Belgique. Ainsi, pour 1 euro octroyé en titre-repas par l'employeur, 1,80 euro est dépensé dans notre économie locale.

C'est une donnée importante, surtout lorsque l'on sait que certains de nos compatriotes préfèrent faire leurs courses dans des magasins frontaliers : cela représente 8 milliards d'euros qui s'envolent à l'étranger chaque année, selon Unizo et UCM.

Le titre-repas représente jusqu'à 10% du chiffre d'affaires d'un commerçant sur trois

Les commerçants sont les premiers témoins du bienfait des titres-repas sur notre économie. Six commerçants sur dix déclarent que le chèque-repas a un effet positif sur leur chiffre d'affaires et un sur trois affirme qu'il représente jusqu'à 10% de leurs recettes.

Le titre-repas constitue donc un bonus pour le pouvoir d'achat des travailleurs et pour le chiffre d'affaires des commerçants.

Olivier Bouquet, président de l'association VIA, conclut : « *Nous remarquons que le titre-repas joue un rôle prépondérant pour les ménages belges mais aussi pour les commerçants de notre pays. Nous sommes fiers de contribuer au soutien de l'économie locale belge.* »

Le titre-repas en Belgique représente :

- 2.050.000 bénéficiaires en 2019, soit 50% des travailleurs en Belgique.
- La valeur faciale est de 6,64€.
- 108.000 entreprises qui l'octroient.
- 25.000 commerçants affiliés.
- 84% des bénéficiaires sont satisfaits par le système.
- 85% des employeurs recommandent cette solution.
- 81% des commerçants se disent satisfaits par les titres-repas.

Si vous souhaitez consulter l'étude complète ou si vous souhaitez plus d'informations veuillez contacter:

Denis Dalmans
VIA@teamlewis.com
+32 472 31 69 04

A propos de VIA:

L'association VIA, Voucher Issuers Association, rassemble les émetteurs de titres (chèques) matérialisés ou dématérialisés négociables en échange de biens ou de services spécifiques. L'association défend et représente les intérêts de ses membres auprès des autorités nationales et internationales en proposant des améliorations ou alternatives dans la valorisation, la sécurisation, l'émission, la dépense mais aussi la distribution de titres émis.